



Emplois disponibles

N°VS-24-064

Affichage interne et externe

29 février 2024 au 17 mars 2024

CHEF DE DIVISION - COMPTABILITÉ Offre d'emploi cadres - Poste régulier

Finances

Finances - comptabilité

Supérieur immédiat

Assistant / Assistante trésorier / Trésorière - Comptabilité

Lieu de travail

Arrondissement de Chicoutimi

Sommaire de la fonction

La Ville de Saguenay emploie plus de 1 500 personnes, travaillant dans de nombreux services plus variés les uns que les autres. Les défis sont nombreux, les perspectives de carrière aussi! Des avantages sociaux compétitifs et des programmes de formation stimulants: c'est ça, la Ville de Saguenay! Ce sont aussi des centaines d'employés qui travaillent d'arrache-pied pour servir plus de 140 000 citoyens avec efficacité et vivacité.

Faites carrière à la Ville de Saguenay : vos idées et talents seront reconnus!

Relevant de l'assistante-trésorière comptabilité, le titulaire du poste est responsable de coordonner et contrôler les activités de sa division. Il est responsable, entre autres, des activités relatives au traitement des comptes à payer, la conciliation bancaire, les opérations budgétaires et la production du rapport financier consolidé. Il recommande les mesures permettant d'optimiser le rendement des différentes activités de son équipe de travail. De plus, il travaille en collaboration avec les différents services de la Ville.

Description des tâches:

Le chef de division comptabilité dirige et soutient les équipes dédiées aux différentes activités, notamment:

- Validation et la vérification des comptes à payer;
- Production des rapports de taxes à la consommation;
- Validation et vérification des opérations bancaires;
- Validation et la vérification des écritures comptables (budget et réel).

Le chef de division comptabilité effectue également la production de différentes tâches, notamment:

- Conformité d'application des différentes lois, règlements municipaux et normes comptables municipales;
- Production de différents documents et tâches relatives au budget annuel de la Ville;
- Préparation de documents dans le cadre des dossiers d'audits et des divers mandats spéciaux;
- Production de différentes tâches relatives au rapport financier consolidé annuel de la Ville;
- Production de différentes tâches relatives aux immobilisations et à la dette de la Ville;
- Paiement des fournisseurs;
- Soutien comptable auprès de tous les services internes de la Ville;
- Formation continue en taxes à la consommation, audit comptable et PCGR.

Sa capacité d'analyse et son leadership permettront au titulaire de faire la révision et l'optimisation des différents processus, et ce, en arrimage avec les différents services de la Ville. Il doit s'assurer de développer, de maintenir et

Sommaire de la fonction

d'adapter les processus selon les meilleures pratiques, et ce, en conformité avec les règles, les lois, les normes et les systèmes de gestion en place.

En tant que membre de l'équipe du Service des finances, il collabore à son bon fonctionnement et contribue à l'atteinte des objectifs.

Orienté vers les résultats, le titulaire encadre, oriente et supervise les membres de l'équipe dans la réalisation de leurs mandats respectifs, détermine l'ordre général des priorités, définit les objectifs et informe de ses attentes. Il évalue le rendement, reconnaît la performance et favorise le développement du personnel en recommandant leur formation.

Qualifications exigées

Qualifications

- BAC en sciences comptables
- Membre en règle de l'ordre des CPA (permis de comptabilité publique - un atout)

Expérience

- Expérience 5 ans minimum en comptabilité et en audit municipal

Conditions d'emploi et autres exigences

- Connaissance des lois et règlements municipaux (un atout)

Rémunération

Salaires annuels entre 89 175\$ et 117 336\$

Les conditions de travail, y compris la rémunération, sont assujetties à la politique administrative du personnel-cadre de la Ville de Saguenay.

Horaire de travail

35 heures par semaine

Informations importantes

UN MILIEU DE VIE HUMAIN

La Ville de Saguenay offre une vaste gamme d'avantages pour répondre aux besoins de ses employés, par exemple:

- une vaste gamme d'avantages sociaux;
- un programme d'appui à la pratique sportive;
- une gamme complète de programmes d'assurance maladie, vie et salaire;
- un programme de support pour la formation continue;
- une attention soutenue dans le domaine de la santé et sécurité de ses travailleurs.

L'appel de candidatures se terminant le **17 mars 2024**, toute offre enregistrée après cette date ne pourra être prise en considération.

Notez que vous devez joindre **obligatoirement** une copie de votre curriculum vitae, une copie de vos diplômes ainsi qu'une copie de votre permis de conduire (facultatif).

La Ville de Saguenay remercie les personnes qui ont fait parvenir leur offre de service. Cependant, seules les personnes répondant à tous les critères seront contactées pour la suite du processus de sélection.

Les candidats et candidates seront soumis à un processus de sélection.

LA VILLE DE SAGUENAY EST ASSUJETTIE À LA LOI D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI. À CETTE FIN, ELLE INVITE LES FEMMES, LES MEMBRES DES MINORITÉS ETHNIQUES OU VISIBLES, LES AUTOCHTONES ET LES PERSONNES HANDICAPÉES À POSER LEUR CANDIDATURE.